

## COMMUNIQUE DE PRESSE 12/18

### ■ PUBLICATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2011 DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER (CSSF)

Au cours d'une année marquée par les problèmes des finances publiques et de la gouvernance de l'espace euro et par les relents de la crise financière, la place financière du Luxembourg a continué à offrir un environnement stable et à inspirer confiance tant aux acteurs financiers qu'aux investisseurs et épargnants. Dans un contexte difficile, le secteur bancaire et l'industrie des fonds d'investissement sont parvenus à maintenir constante la somme des avoirs confiés à leur gestion et à réaliser des résultats de fin d'année satisfaisants. Ces résultats témoignent aussi d'une transition réussie du secteur financier, et notamment bancaire, vers une approche *onshore* et d'une plus grande diversification de la place qui lui permet de saisir des opportunités de développement, entre autres au niveau de l'utilisation des nouvelles technologies en matière de services financiers et de paiements.

Les tendances en 2011 au niveau des différents segments de la place financière peuvent se résumer comme suit.

#### **Volet international du travail de surveillance**

L'harmonisation des réglementations existantes reste un objectif prioritaire au niveau international, notamment en matière de gestion et de couverture des risques. Par ailleurs, l'activité des nouvelles autorités de surveillance européennes EBA, ESMA et EIOPA et le fonctionnement des collèges de superviseurs pour les groupes bancaires transfrontaliers ont intensifié la coopération entre autorités de surveillance nationales et amplifié la dimension européenne et internationale de la surveillance prudentielle.

#### **143 établissements de crédit**

**Somme des bilans : EUR 794,0 milliards**

**Résultat net : EUR 2.828 millions**

Le nombre des banques a diminué de quatre unités pour s'établir à 143 au 31 décembre 2011. Trois banques ont commencé leurs activités en cours d'année tandis que trois banques ont fusionné avec d'autres banques de la place et trois banques ont arrêté leurs activités. Une banque s'est transformée en établissement de monnaie électronique.

La somme de bilan agrégée s'est élevée à EUR 794,0 milliards fin 2011, soit une progression de 4,2% par rapport à 2010. La majeure partie de cette hausse s'explique par l'établissement ou le renforcement de centres de compétences spécifiques que plusieurs banques entretiennent au Luxembourg pour le compte de leur groupe. Pour 40% des banques de la place, la somme de bilan a néanmoins diminué sur un an, ceci notamment dans un contexte de restructuration d'activités en réponse à la crise financière.

Le résultat net dégagé en 2011 par le secteur bancaire luxembourgeois s'est établi à EUR 2.828 millions (-25,9%). Ce recul considérable est cependant à nuancer. En effet, dans un contexte économique et financier difficile, les banques luxembourgeoises ont réussi à accroître leurs revenus opérationnels récurrents. Néanmoins, en dépit de la progression de la marge sur intérêts et du revenu net de commissions, le produit bancaire a baissé notamment en raison d'un effet extraordinaire, à savoir les corrections de valeur concomitantes à la participation du secteur bancaire à la restructuration de la dette hellénique. Il est également important de mentionner que 46% des banques ont terminé l'exercice avec un résultat net en hausse par rapport à l'année précédente.

---

**322 PSF (116 entreprises d'investissement, 118 PSF spécialisés, 88 PSF de support)**

**Somme des bilans : EUR 12,96 milliards**

**Résultat net : EUR 693,6 millions**

---

Avec 38 nouvelles entités agréées en cours d'année, contre dix-sept abandons de statut, le secteur des PSF continue à attirer les promoteurs. L'évolution nette en nombre est positive pour les entreprises d'investissement, les PSF spécialisés et les PSF de support, ces derniers bénéficiant de l'augmentation la plus prononcée.

La somme de bilan agrégée des PSF a atteint EUR 12,96 milliards au 31 décembre 2011 contre EUR 11,42 milliards fin 2010. Cette hausse de 13,46% s'explique majoritairement par l'essor du volume d'activités d'un professionnel effectuant du prêt de titres nouvellement agréé en 2011 et par la croissance considérable de la somme de bilan d'une entreprise d'investissement agréée en 2010. À noter que les PSF de support ont connu une légère contraction de leur somme des bilans agrégée au cours de l'année 2011 alors que la tendance a été à la hausse pour les sommes des bilans agrégées tant des entreprises d'investissement que des PSF spécialisés.

Les résultats nets des PSF ont considérablement baissé (-54,34%). Cette évolution cache cependant certaines disparités entre les différentes catégories de PSF : les résultats nets agrégés des entreprises d'investissement ont diminué de 17,9% et ceux des PSF de support ont même légèrement augmenté (+5,2%). L'évolution négative des résultats des PSF spécialisés est attribuable à un acteur de taille importante et ne reflète donc pas une tendance générale constatée pour cette catégorie de PSF.

---

#### **4 établissements de paiement**

##### **1 établissement de monnaie électronique**

---

Suite à l'entrée en vigueur de la loi du 10 novembre 2009 qui a introduit un nouveau statut d'institution financière pouvant exercer l'activité de services de paiement, trois établissements de paiement de droit luxembourgeois et une succursale d'un établissement de paiement allemand se sont établis au Luxembourg.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi afférente du 20 mai 2011, les établissements de monnaie électronique ne sont plus assimilés à des établissements de crédit, mais sont considérés comme une catégorie à part d'acteurs du secteur financier. Un établissement de monnaie électronique est inscrit sur la liste officielle au 31 décembre 2011.

---

#### **3.845 OPC**

##### **13.294 unités**

**Patrimoine global : EUR 2.096,5 milliards**

##### **179 sociétés de gestion**

---

En 2011, le secteur des OPC a connu une diminution des actifs nets gérés de 4,7% qui provient surtout de l'impact négatif des performances des principaux marchés financiers. Avec EUR 5,3 milliards, l'investissement net en capital dans les OPC luxembourgeois est resté positif en 2011, mais n'a pas réussi à renouer avec l'afflux de capital nouveau observé en 2010.

Le nombre des OPC a augmenté de 4,9% en cours d'année. Cette progression résulte en grande partie de l'essor continu des fonds d'investissement spécialisés qui représentent 35,8% des OPC en termes de nombre (en termes d'actifs gérés, leur part s'élève à 11,4%). En tenant compte des OPC à compartiments multiples, un total de 13.294 unités économiques était en activité au 31 décembre 2011 ce qui constitue un nouveau record.

Avec 179 entités en activité, le nombre des sociétés de gestion agréées conformément au chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux OPC est resté stable. Les onze nouveaux agréments ont été contrebalancés par onze retraits qui s'inscrivent dans une logique de restructuration ou de rationalisation des structures luxembourgeoises initiée par les promoteurs.

---

### 276 SICAR

**Somme des bilans : EUR 30,6 milliards**

---

Le nombre des sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR) a continué à grimper avec 43 nouveaux agréments contre quatorze retraits en cours d'année. La majorité des initiateurs des SICAR sont d'origine française, suivis de ceux originaires de Suisse, d'Allemagne et du Luxembourg. En ce qui concerne la politique d'investissement, les SICAR ont une préférence pour le *private equity*.

---

### 28 organismes de titrisation agréés

---

Le développement lent, mais continu de l'activité de titrisation, du moins quant à son volet agréé et surveillé, se poursuit avec trois nouveaux organismes de titrisation agréés en 2011.

---

### 15 fonds de pension

---

Le secteur des fonds de pension a stagné en 2011, aucun nouveau fonds de pension n'ayant été agréé en cours d'année.

---

### Emploi total dans les établissements surveillés : 43.428 personnes

**(dont banques : 26.695 personnes, PSF : 14.217 personnes, sociétés de gestion : 2.516 personnes)**

---

L'effectif total du secteur financier a progressé de 1,6%, soit de 676 personnes. La situation est cependant divergente selon les catégories d'acteurs de la place.

Après deux années de baisses consécutives, l'emploi dans le secteur bancaire a augmenté de 1,7% au cours de l'année 2011. Néanmoins, cette croissance ne correspond aucunement à une création nette d'emplois dans le secteur financier pris dans son ensemble. En effet, l'emploi bancaire a baissé tout au long de l'année 2011, à l'exception du troisième trimestre où la reprise d'un PSF spécialisé par une banque a fait grimper l'effectif bancaire. Cette reprise n'a pas d'impact sur le nombre de postes dans le secteur financier dans son ensemble, mais en modifie uniquement la répartition en diminuant l'emploi PSF au profit de l'emploi bancaire. Sans l'effet en question, l'emploi du secteur bancaire serait resté quasiment inchangé sur un an.

Le nombre d'emplois au niveau des PSF a augmenté légèrement (+0,4%). L'évolution positive au niveau des entreprises d'investissement (+2,2%) et des PSF de support (+5,2%) a été contrecarrée par le recul de l'effectif des PSF spécialisés suite au transfert du personnel d'un PSF spécialisé vers le secteur bancaire (voir ci-dessus). À noter par ailleurs qu'il faut veiller à ne pas assimiler la croissance de l'emploi au niveau des PSF de support à une création de postes de même envergure. En effet, une bonne partie de la hausse est due à des PSF de support nouvellement agréés en 2011, mais qui sont des sociétés qui étaient déjà actives auparavant. Le personnel existant de ces sociétés est repris, à partir de l'octroi de l'agrément, dans les statistiques relatives aux PSF de support.

L'effectif des sociétés de gestion a augmenté en 2011 (+7,6%).

---

### 1.446 prospectus, prospectus de base et autres documents approuvés

**678 émetteurs surveillés**

**1,1 millions de déclarations de transactions sur actifs financiers**

---

Le nombre de dossiers introduits au Luxembourg pour l'approbation de prospectus à publier en

cas d'offre au public ou d'admission à un marché réglementé a légèrement augmenté par rapport à 2010 (+4,03%).

La CSSF exerce la surveillance des émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé et qui ont le Luxembourg comme État membre d'origine pour les besoins de la loi Transparence. Leur nombre atteint 678, dont 248 émetteurs luxembourgeois. La surveillance se traduit par un suivi général des informations réglementées à publier par les émetteurs et par l'*enforcement* de l'information financière, c'est-à-dire le contrôle de la conformité de l'information financière au cadre pertinent de présentation des informations, à savoir les référentiels comptables applicables.

En matière de surveillance des marchés et des opérateurs de marché, la CSSF a reçu en 2011 environ 1,1 millions de déclarations de transactions sur actifs financiers qui permettent d'observer les tendances sur les marchés et de détecter d'éventuelles infractions. Dans le cadre de la loi relative aux abus de marché, la CSSF a ouvert six enquêtes en matière de délits d'initiés et/ou de manipulation de cours et a traité 61 requêtes initiées par des autorités étrangères.

---

### Supervision publique de la profession de l'audit

---

La supervision publique de la profession de l'audit couvre, au 31 décembre 2011, 65 cabinets de révision agréés et 224 réviseurs d'entreprises agréés. S'y ajoutent 53 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers dûment enregistrés en application de la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit.

Les réviseurs d'entreprises agréés et les cabinets de révision agréés sont soumis, pour les missions qu'ils effectuent dans les domaines du contrôle légal des comptes et des autres missions qui leur sont confiées par la loi à titre exclusif, à un examen d'assurance qualité organisé selon des modalités définies par la CSSF en tant qu'autorité de supervision.

---

### 443 réclamations de la clientèle

---

En vertu de sa compétence spécifique de médiateur en matière de traitement des réclamations de clients, la CSSF a reçu 443 réclamations au cours de l'année passée. La majorité des réclamations a porté sur les activités bancaires liées au commerce électronique (*e-banking*). Les réclamations liées à la gestion de fortunes (*private banking*) ont également constitué une part non négligeable des dossiers traités par la CSSF.

---

### 406 agents

---

#### Frais de fonctionnement de la CSSF en 2011 : EUR 46,1 millions

---

L'année 2011 a été marquée par le renforcement continu du personnel de la CSSF (+44 agents) afin de faire face à la charge de travail croissante découlant notamment de l'introduction de nouvelles exigences prudentielles, de la coopération entre autorités de surveillance, de la participation active aux travaux des instances internationales et, en général, de l'augmentation des volumes et de la complexité des produits financiers. S'y ajoutent encore les nombreux contrôles sur place qui s'imposent comme un pilier important de la surveillance prudentielle exercée par la CSSF.

Le rapport d'activités 2011 peut être obtenu gratuitement auprès de la CSSF, L-2991 Luxembourg, e-mail : [direction@cssf.lu](mailto:direction@cssf.lu), sur simple demande. Il peut également être consulté et téléchargé sur le site Internet [www.cssf.lu](http://www.cssf.lu). Une version anglaise du rapport sera publiée sur le site Internet au cours du mois de juillet 2012.

Luxembourg, le 4 mai 2012